1 place de la Mairie 09700 LABATUT 05.61.60.34.07 communedelabatut@orange.fr

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIERS - CANTON des PORTES D'ARIEGE PYRENEES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 AVRIL 2023

Nombre de conseillers

en exercice : 11présents : 10votants :10absents : 01exclus : 00

Date de convocation et d'affichage :

30/03/2023

OBJET

Vote du budget 2023

ublique française

- 7 AVR. 2023

LE

SOUS-PREFECTURE DE PAMIERS

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Pamiers le 06 avril 2023 et publication du 06 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de LABATUT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean CRESPY, Le Maire.

Étaient présents: M. CRESPY Jean, M. LEMOINE Denis, M. PERROT Alain, Mme PECCATTE Bernadette, M. DENOS Bernard, Mme PERIDON-GONZALEZ Janine, Mme CANCEL Émilie, M. VIDOTTO Matthieu, M. PEDOUSSAUD Jean, M. BELBEZE Jean-Jacques

Étaient absents excusés: Mme CARTAILLAC Aude,

En conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Mme PERIDON-GONZALEZ Janine a été nommée secrétaire.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-31, L.2122-21 et L.2343-1 et 2;

VU la loi d'orientation n°92-125 du 6 Février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, notamment les articles 11 et 13 ;

VU la nomenclature comptable M14;

VU la décision de voter le Budget Principal 2023 aux Chapitres ;

AYANT ENTENDU l'exposé de Monsieur Le Maire ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

ADOPTE le Budget Primitif de l'exercice 2023, arrêté comme suit :

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

Le secretaire de seance
to put
Aug States
Mme PERIDON- GONZALEZ Janine,
GONZALEZ Sanine,

	*!
Le Maire,	
PARE	3"
1 duff	
Jean CRES	PY
V	

	FONCTIO	DNNEMENT	
DEPENSES		RECETTI	ES
Chapitre	Total €	Chapitre	Total €
011 (Charges à carac- tère général)	76 298.87	002 (Excédent anté- rieur reporté fonc- tionnement)	42 913.44
012 (Charges de per- sonnel)	36 200.00	013 (Atténuations de charges)	2 500.00
014 (Atténuations de produits)	10 600.00	70 (Produits des services)	800.00
042 (operat d'ordres entre sections)	0.00	73 (Impôts et taxes)	11 500.00

		731 (Fiscalité locale)	55 000.00
65 (Autres charges gestion courantes)	43 950.00	74 (Dotations et participations)	48 835.43
66 (Charges financières)	1500.00	75 (Autres produits ges- tion courante)	7 000.00
67 (Charges exception- nelles)	500.00	77 (produits exception- nels)	500.00
TOTAL	169 048.87		169 048.87

SECTION OF STREET	INVESTISS	EMENT	
DEPE	ENSES	REC	CETTES
Chapitre	Total €	Chapitre	Total €
040 (Opération d'ordre)	0.00	001 (Solde d'exécution d'inv. reporté	147 267.17
041 (opérations patrimo- niales)	0.00	040 (operat d'ordres entre sections)	0.00
10 (Dotations fonds divers réseaux)	3 000.00	041 (opérations patri- moniales)	1 000.00
16 (Remboursement d'emprunts)	7 600.00	10 (Dotation Fonds divers réseaux)	41 117.25
20 (Immobilisations incorporelles)	10 000.00	13 (Subventions d'investissement)	44 086.53
21 (Immobilisations corporelles)	281 870.95	16 (emprunts reçus)	70 000.00
23 (Immobilisations en cours)	1 000.00	23 (Immobilisation en cours)	0.00
TOTAL	303 470.95		303 470.95

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

ADOPTE le budget tel que présenté par Monsieur Le Maire et le mandate pour élaborer et signer les documents nécessaires à sa mise en application

Pour extrait conforme

	II – PRESENTATION GENERALE DU BUE	BUDGET	
	DU BUDGET – VOTE ET	ORTS	A
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	265 470,95	156 203,78
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	00'000 88	00'0
KEPOKIS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 147 267,17
: :	п	Ш	=
	Total de la section d'investissement (2)	303 470,95	303 470,95
		To appear to the control of the cont	THE REAL PROPERTY OF THE PROPE
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	169 048,87	126 135,43
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	00'0	00'0
REPORTS	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 42 913.44
	Н	11	II
	Total de la section de fonctionnement (3)	169 048,87	169 048,87
- -			
	TOTAL DU BUDGET (4)	472 519,82	472 519,82

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la somptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes, aux recettes, aux recettes, aux recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent. d'un titre et non rattachées,

- (2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés. (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés. (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

